

APRÈS-VOL

LOCALISATION ET RÉCUPÉRATION DE VÉHICULE VOLÉ

Souscrivez à Cofiparc Après-Vol pour retrouver rapidement votre véhicule, essentiel à votre activité

Prix unique de
3,90 euros TTC/mois

En cas de vol, restez serein, Cofiparc vous accompagne

- **Votre véhicule est volé :**
vous déclarez le vol à la police ou la gendarmerie
- **Vous appelez Cofiparc Après-Vol,** qui vérifie l'enregistrement de votre déclaration de vol
Dès lors, Cofiparc Après-Vol est là pour vous aider dans vos démarches
- **La détection est activée,** votre véhicule est localisé immédiatement sur cartographie
- **Votre véhicule est retrouvé** par les forces de l'ordre guidées par Cofiparc Après-Vol
Si besoin, il est rapatrié à votre domicile ou dans un garage agréé



Avec Cofiparc Après-Vol, vous bénéficiez d'un service simple, rapide et efficace

- **Vous êtes mis rapidement en relation** avec le centre opérationnel, 24h/24 et 7j/7, qui vous assistera et vous accompagnera dans vos démarches
- Vous disposez d'une **assistance pour vous soutenir** dans une situation d'urgence :
 - mise à disposition d'un **taxi pour vos déplacements** immédiats
 - prêt d'un **véhicule de remplacement** pendant 7 jours,
 - **aide aux démarches administratives** : déclaration de vol à votre assureur, ...
 - **convoyage ou rapatriement** de votre véhicule après récupération par les forces de l'ordre
 - assistance psychologique
- Vous profitez d'un **tarif compétitif**. L'équipement est déjà installé sur votre véhicule
- **Votre gestion est simplifiée** avec une seule facture global, regroupant l'ensemble des services automobiles liés à votre contrat de location